

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°3 du 17 avril 2018



### STADES

Les températures printanières de ces derniers jours ont permis de lancer le cycle végétatif de la vigne. **Le stade pointe verte est maintenant noté dans de nombreuses parcelles.** Dans les situations les plus tardives, le stade bourgeon dans le coton prédomine encore, alors que dans les parcelles les plus précoces, l'éclatement des bourgeons est observé.

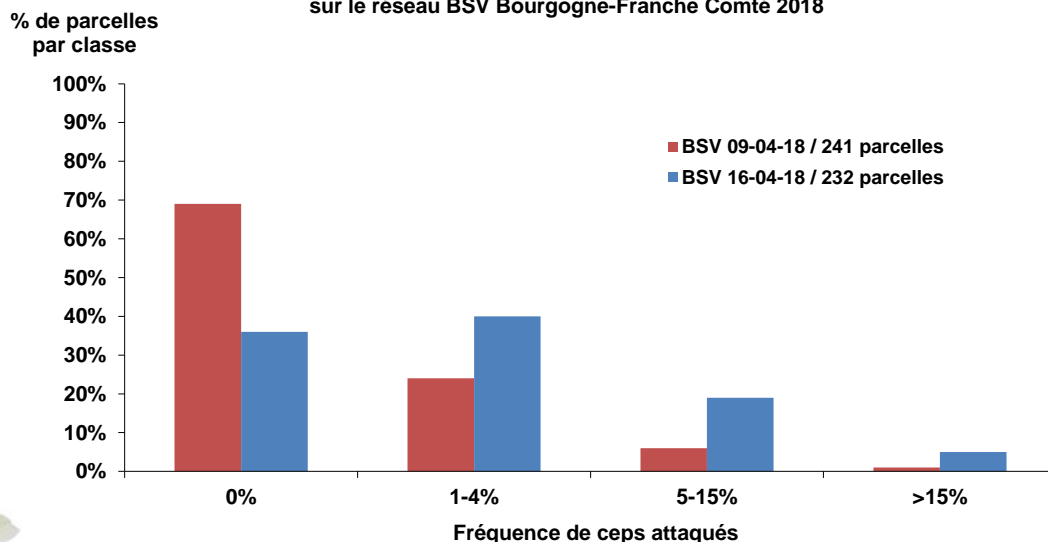
Avec les températures quasi estivales prévues dans les jours à venir, la végétation devrait évoluer très rapidement.



Pointe Verte

### MANGE-BOURGEONS

**Mange-Bourgeons**  
Fréquence de ceps attaqués  
sur le réseau BSV Bourgogne-Franche Comté 2018



Les observations réalisées hier sur 232 parcelles du réseau montrent une **progression modérée des dégâts** de mange-bourgeons au cours de la semaine écoulée. Celle-ci concerne principalement les **parcelles à historique**. Les situations les plus impactées s'observent dans le Mâconnais Sud, le Beaujolais et dans une moindre mesure en Côte d'Or et dans l'Yonne (valeurs maximales observées : 45 à 50% de ceps avec au moins un bourgeon mangé dans 2 parcelles du Mâconnais Sud et Sud Côte de Beaune). Néanmoins **95% des parcelles du réseau restent en deçà du seuil indicatif de risque.**

**La vigne reste sensible aux mange-bourgeons jusqu'au stade 1<sup>ère</sup> feuille étalée.** Etant donné la météo annoncée, ce stade devrait être atteint d'ici fin de semaine en situations précoces. La surveillance devra donc être maintenue dans la semaine à venir pour les autres situations.

**Pluies du 10 au 16 avril :** on enregistre de 5 à 20 mm en Saône et Loire et en Côte d'Or, 10 à 16 mm dans l'Yonne, 18 à 21 mm dans la Nièvre et seulement 2 à 4 mm dans le Jura.

**Prévisions du 18 au 23 avril :** Temps estival annoncé au minimum jusqu'en fin de semaine avec des températures atteignant jusqu'à 25°C. La tendance pour le début de semaine prochaine reste incertaine à ce jour.

Source Météo France

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



**Comptage :** Observation sur 100 ceps (20 stations de 5 ceps consécutifs répartis dans la parcelle). Notation du nombre de pieds avec au moins un bourgeon évidé. Dès qu'un bourgeon est mangé sur le cep, le pied est considéré comme attaqué, passer au suivant. Il est inutile de dénombrer tous les bourgeons mangés sur un même cep.

**Seuil indicatif de risque : 15% de ceps avec au moins un bourgeon mangé.**

## MILDIOU

### Maturité des œufs d'hiver :

*Les structures effectuant ce suivi sont : Chambres d'Agriculture 21, 71, 89 (en partenariat avec structures locales), SICAVAC, Société de Viticulture du Jura et Coopérative Bourgogne du Sud.*

**La maturité qui n'était acquise que sur un site précoce du Jura, est maintenant atteinte sur d'autres postes de Côte d'Or, de Saône et Loire et de l'Yonne. Dans la Nièvre, elle n'est pas encore acquise à ce jour.**

Pour rappel, la maturité des œufs d'hiver est considérée acquise lorsque leur germination en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures.

**Avec l'éclatement du bourgeon, la vigne va rentrer dans sa période de sensibilité au mildiou. Là où la maturité des œufs d'hiver est atteinte, aucune contamination ne s'est produite jusqu'à maintenant et les prochaines pluies pourront être à l'origine des toutes premières contaminations.**

### Evaluation du risque de début de saison :

Les conditions météorologiques de l'automne-hiver (forts cumuls d'eau et températures globalement douces) ont été favorables au mildiou. Le risque potentiel en sortie d'hiver est donc considéré comme modéré à élevé d'après les données modèles disponibles sur les différentes stations. **Cependant, ce sont bien les conditions climatiques des semaines à venir qui vont être déterminantes dans l'expression ou pas de ce potentiel.**

## BLACK-ROT

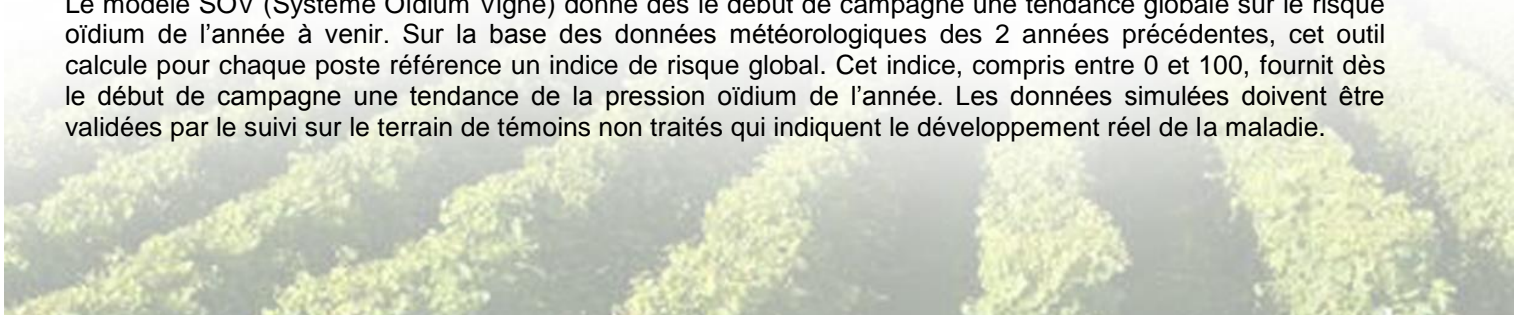
### Maturité des périthèces :

*Les structures effectuant ce suivi sont : Chambres d'Agriculture 21, 71, 89 et Coopérative Bourgogne du Sud.*

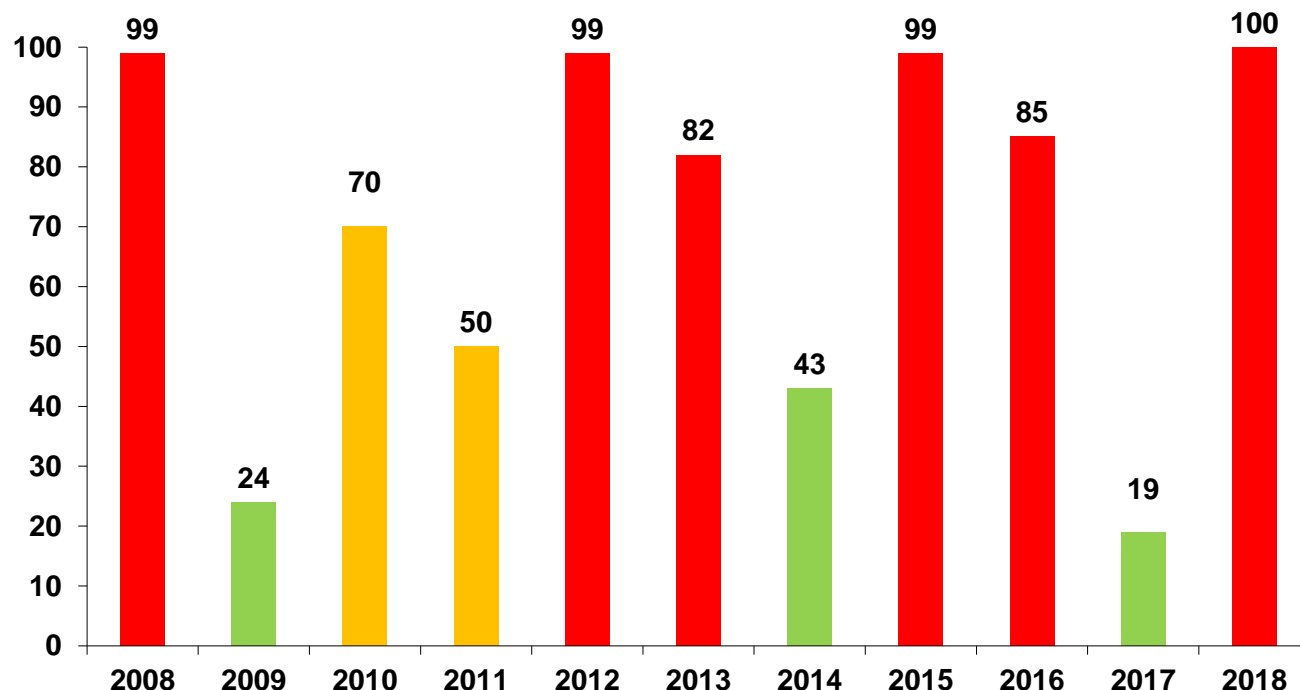
**La maturité des périthèces est maintenant considérée comme acquise sur l'ensemble des sites de suivi (2 en Côte d'Or, 1 en Saône et Loire et 1 dans l'Yonne). Avec l'éclatement du bourgeon, la vigne va rentrer dans sa période de sensibilité au black-rot et les prochaines pluies pourront être à l'origine des toutes premières contaminations.**

## OÏDIUM

Le modèle SOV (Système Oïdium Vigne) donne dès le début de campagne une tendance globale sur le risque oïdium de l'année à venir. Sur la base des données météorologiques des 2 années précédentes, cet outil calcule pour chaque poste référence un indice de risque global. Cet indice, compris entre 0 et 100, fournit dès le début de campagne une tendance de la pression oïdium de l'année. Les données simulées doivent être validées par le suivi sur le terrain de témoins non traités qui indiquent le développement réel de la maladie.



Indice de Risque Global - Poste de Beaune de 2008 à 2018  
(Source IFV-SRAL)



Les simulations SOV effectuées récemment sur **33 postes météo références** du vignoble de Bourgogne-Franche Comté donnent les tendances suivantes : **indice de risque global oïdium 2018 compris entre 75 et 100 (23 postes sur 33 avec un indice de 99-100).**

Si cet indice était exceptionnellement faible en 2017, **2018 s'annonce comme une année à risque oïdium élevé en tous secteurs**, comparable à 2015, 2012, 2008 et 2004.

**Nous rappelons que dans tous les cas de figure, la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.**

## EXCORIOSE



Les dernières observations effectuées sur le réseau confirment la tendance décrite dans le dernier bulletin. **L'excoriose est globalement peu présente dans les vignobles de Bourgogne-Franche-Comté**, à l'exception de rares parcelles du Jura et très ponctuellement de Saône et Loire.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



L'éclatement du bourgeon (stade 06) constitue le stade clé dans la gestion du risque vis-à-vis de l'excoriose. Des contaminations significatives sur les futurs rameaux ne peuvent avoir lieu que si les conditions suivantes sont réunies :

- parcelles présentant plus de 10% de ceps atteints,
- stade 06 observé dans ces parcelles,
- pluies survenant durant la période d'éclatement des bourgeons.

Dans les parcelles sensibles où le stade éclatement du bourgeon était effectif dès fin de semaine dernière, avec les pluies de faible intensité, les contaminations ont probablement été très restreintes.

**Comptage :** examiner 100 ceps par parcelle (20 séries de 5 ceps consécutifs réparties sur l'ensemble de la parcelle) et dénombrer les ceps présentant au moins un symptôme d'excoriose.

**Seuil indicatif de risque : 10% de ceps atteints**

## VERS DE GRAPPE

- **Cochylis 1<sup>ère</sup> génération :** en date du 16 avril, aucune capture n'a encore été notée sur le réseau. Cependant, avec la météo annoncée, **le début du vol de cochylys devrait s'observer dans les 2 à 3 prochains jours.**

**Prochain BSV : mardi 24 avril**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

